

CHAPITRE TROISIÈME

AVENTURE DE LA CHAMBRE.

Au moment même qu'ils n'eurent plus rien à se dire, l'aubergiste, avec ce tact traditionnel qu'on voit toujours aux aubergistes, s'approcha des causeurs, demeurés seuls dans la salle en raison de l'heure avancée et, mettant le bonnet à la main, leur assura que bien qu'il fût à la douleur de les déranger, il se trouvait dans l'obligation de leur apprendre que les ordonnances de police exigeaient la fermeture des hôtelleries, débits et restaurants à neuf heures du soir et que son établissement qui participait de ces trois catégories tombait triplement sous le coup de cet arrêté, qu'en conséquence il priait ces Messieurs aussi poliment que possible mais avec toute la fermeté désirable, en leur faisant comprendre que c'était là une mesure générale dont ils n'avaient point à s'offenser, de se retirer dans leurs appartements. Arthur prit aussitôt congé de son voisin pour se faire conduire à la chambre qu'il avait retenue. Anicet qui, moins prudent, avait omis de s'en faire réserver une, demanda à l'aubergiste la plus belle qu'il lui restât. Celui-ci parut affligé du plus violent désespoir : « Monsieur, dit-il, je vous eusse donné la chambre qu'habita plusieurs années avant la guerre le futur roi du Hedjaz, alors simple étudiant qui nous faisait l'honneur de courtiser une fille de vaisselle que nous avions embauchée pour les extras, malheureusement j'ai dû la céder à un marchand de Halifax, fort riche mais assez épais, que d'ici même vous pouvez entendre ronfler.

— Tant pis, dit Anicet, je me contenterai d'une chambre moins illustre.